

1. POURQUOI UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ?

DEMAIN, C'EST AUJOURD'HUI !

Le réseau à haute tension d'Elia constitue un pilier essentiel du système énergétique belge. Une infrastructure électrique performante contribue au développement économique de la Belgique et au bien-être de la communauté.

Le contexte évolutif de la transition énergétique, caractérisé par une production d'énergie renouvelable croissante et une augmentation du transport international d'électricité, requiert toutefois une nouvelle configuration du réseau à haute tension belge ainsi qu'une politique décisionnelle adaptée pour tenir compte des besoins futurs.

Pour tirer le meilleur parti de la transition énergétique, le développement de l'infrastructure du réseau électrique belge doit impérativement devancer les futures évolutions du marché. Les projets d'infrastructure connaissent en effet généralement un long délai d'exécution.

Afin d'anticiper sans tarder les mesures liées au développement durable, une politique proactive, qui prend rapidement des décisions pour lancer les projets d'infrastructure nécessaires, est essentielle.

L'INFRASTRUCTURE DU RÉSEAU COMME CATALYSEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Plan de Développement fédéral 2020-2030 identifie les besoins en capacité de transport du réseau à haute tension belge (110 à 380 kV) pour la période comprise entre 2020 et 2030 et décrit le programme d'investissement adéquat pour y parvenir. Pour le réseau électrique à très haute tension (380 kV), les projets décrits dans le plan permettent de renforcer le réseau électrique interne (backbone), d'intégrer une production éolienne offshore supplémentaire et/ou de favoriser les échanges électriques internationaux grâce au développement d'interconnexions. Pour le réseau de transport 110 kV - 150 kV - 220 kV, les projets consistent notamment à remplacer l'infrastructure de

réseau obsolète, à répondre aux évolutions économiques locales prévues et à poursuivre l'intégration de l'énergie renouvelable.

Le plan de développement est publié tous les 4 ans. Il s'agit d'une obligation légale pour Elia. L'élaboration de ce plan s'effectue en collaboration avec le Service public fédéral Économie et le Bureau fédéral du Plan. Lors de la détermination des besoins d'investissement, Elia tient compte du contexte changeant de la transition énergétique et de l'évolution vers un marché électrique de plus en plus intégré à l'échelle européenne. Le Plan de Développement fédéral se base entre autres sur le Ten-Year Network Development Plan (TYNDP) d'ENTSO-E, l'association européenne des gestionnaires de réseau de transport d'électricité.

Dans ce rapport, Elia identifie les besoins en capacité du réseau à haute tension belge pour la période 2020-2030. Les projets d'investissement concrets sur le réseau électrique à très haute tension (380 kV) incluent le renforcement du réseau électrique interne, l'intégration d'une production éolienne offshore supplémentaire et la poursuite du développement d'interconnexions.

PROCESSUS DE VALIDATION

Préalablement à l'approbation de la Ministre fédérale de l'Énergie prévue au printemps 2019, le Plan de Développement fédéral 2020-2030 sera soumis à un tour de consultation de diverses autorités et régulateurs et à un rapport d'incidences environnementales détaillé. Une consultation publique sera également organisée à l'automne 2018.

Elia souhaite obtenir une large acceptation publique du Plan de Développement fédéral 2020-2030. En préparation de la consultation publique, une vaste campagne d'information est organisée pour les parties prenantes directement impliquées. Nous préparons également une vaste campagne de communication.

ELIA SOUHAITE OBTENIR
UNE LARGE ACCEPTATION
PUBLIQUE DU PLAN
DE DÉVELOPPEMENT
FÉDÉRAL 2020-2030.